



Éléments de contexte et évolutions du référentiel de diplôme

Accompagnement Bac Pro AP
Inspection de l'enseignement Agricole



Evolutions de l'emploi Bac Professionnel AP »

ÉVOLUTION de l'emploi dans les entreprises et collectivités

Bac Pro A.P.

Enjeux : Prendre en compte les évolutions sociétales, professionnelles et réglementaires

Contexte : 3 lois

- Transition énergétique pour la croissance verte ;
- Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ;
- Loi d'avenir pour l'agriculture

Points marquants

- Bac Pro technique qui vise l'insertion ou la poursuite d'études
- Emploi : chef d'une équipe restreinte ou ouvrier hautement qualifié
- Nouveautés : agro-écologie, biodiversité, DD, méthodes alternatives
- Nouvelle approche de la flore spontanée et de la faune des jardins
- Rapprochement avec les entreprises et collectivités pour la formation

Conséquences

- **sur l'évaluation** : Ré-écriture des capacités et des épreuves professionnelles
- **sur la formation** : Re-configuration des modules professionnels



TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE & DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bac Professionnel « AP »

TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE et DÉVELOPPEMENT DURABLE en A. P.

Enjeux : Prendre en compte les évolutions réglementaires et des attentes sociétales et développer les approches agro-écologiques, environnementales et durables dans les pratiques d'AP

Contexte : Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt ; Loi relative à la transition énergétique pour la croissance, verte ; Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ; Objectifs de Développement Durable, ou ODD, de l'ONU ; Plan enseigner à produire autrement ; Note de service EDD...

Points marquants :

Des concepts à introduire et décliner en AP : développement durable, agro-écologie, transition agro-écologique.
Une double démarche aux objectifs complémentaires : aménager tout en préservant ou restaurant l'environnement

Conséquences :

Sur l'évaluation :

- Modification des capacités visées.
- Évolution des contextes, des contenus et des modalités d'évaluation.

Sur la formation des apprenant(e)s :

- Évolution de l'architecture des modules MP1, MP2, MP3, MP4, MP5.
- Modalités de formations renouvelées : PFMP et co-formation, pratiques contextualisées /SPS.
- Évolution des contenus et des pratiques : approche naturaliste, prise en compte des contextes d'actions.
- Changement d'échelle : du jardin au paysage, approche systémique, prise en compte de la complexité...

Pour les enseignant(e)s :

- Lecture commune croisée des référentiels par les enseignant(e)s de BE, de STAE, SESG, STE.
- Développement de nouvelles approches pluridisciplinaires.
- Révision des découpages modulaires.
- Évolution des pratiques d'enseignement : activités pratiques contextualisées, projets en lien avec le territoire.
- Formation à l'agro-écologie et au DD appliqué au secteur de l'Aménagement Paysager.



(Re)Connaissance des végétaux Bac Professionnel « AP »

RECONNAISSANCE *versus* CONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

Enjeux : Mobiliser la connaissance de la flore ornementale et spontanée pour adapter l'aménagement et l'entretien des espaces paysagers

Contexte : Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt et la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Points marquants

- une formation élargie à la flore spontanée, locale et à la faune.
- un vocabulaire à partager : *identification*, *connaissance* et *reconnaissance*.
- une palette de végétaux représentatifs des aménagements paysagers du territoire.
- la place des entreprises, du terrain et des activités pratiques dans la formation.

Conséquences :

• sur l'évaluation

- Pas de modification pour le BEPA.
- Evaluation certificative intégrée au CCF 1 (C7.1: Réaliser des travaux de préparation et de mise en place de végétaux) de l'E7 pour le Bac Pro.

• sur la formation des apprenant(e)s

- apprentissage progressif sur le cycle.
- apprentissage individualisé grâce aux activités pratiques, PFMP, projets.
- formation à l'usage d'outils et supports variés notamment numériques.

=> pour les enseignant(e)s

- Approches pluridisciplinaires entre Biologie-Ecologie et STAE.
- Evolution des pratiques et formation aux nouveaux outils et supports.



Place et orientation de l'enseignement de SESG Bac Professionnel « AP »

Les SESG dans la rénovation du bac pro AP

Enjeux

- Emploi visé : ouvrier hautement qualifié, réalise des AP – salarié d'une organisation.
- Emploi visé : situation de responsabilité sur un chantier.
- Prise en compte du DD en aménagement paysager.

Contexte

- Les textes (références) sur le DD, la sécurité, les PFMP.
- La demande des clients évolue.

•Evaluation (capacités)

- C5 : Réaliser des choix techniques dans un chantier – E5 écrite terminale.
- C6 : Assurer la conduite d'un chantier - E6 orale à partir d'un ensemble de documents.
- Des CCF exclusivement techniques en E7.

•Formation des apprenant(e)s

- MP1 pluridisciplinaire : Contexte, commande publique, demande sociale.
- MP2 pluridisciplinaire : Méthodes et connaissances pour observer puis analyser le vécu en entreprise, préparer à un diagnostic partiel.

•Pour les enseignant(e)s

- Évolution des pratiques : mise en œuvre de la formation ; lien avec les professionnels.
- Développement d'outils : peu de ressources directement adaptées, transposition.
- Apprendre en milieu professionnel.
- Apprendre en chantier école (ou TPR) avec en partie la pluridisciplinarité SESG + STAE.



L'épreuve E6

Bac Professionnel « AP »

L'épreuve E6 : Expérience en milieu professionnel

Capacité C6 : Assurer la conduite d'un chantier : C6-1 organiser un chantier et C6-2 coordonner le travail d'une équipe restreinte

Contexte

- La transition agro écologique et énergétique- l'organisation du chantier et la coordination d'une équipe restreinte sont des éléments à analyser au regard du DD.
- Professionnalisation (cf fiche économie) ; exigences réglementaires et choix d'entreprise ; outils.

Forme de l'épreuve

- Oral 10 minutes + 15 minutes.
- Deux éléments de diagnostic en terme de DD dont un économique.
- Evaluation à partir de 2 situations vécues pour pouvoir évaluer les C6-1 et C6-2.

Ensemble de documents remis par le candidat

- 15 pages (maximum) support de l'oral.

Éléments de diagnostic DD

- 2 dans 2 dimensions dont au moins une économique.



La place des STE Bac Professionnel « AP »

Place des STE en Aménagement Paysager

Enjeux : Mettre les STE au service de la création et de l'entretien des Aménagements Paysagers dans une perspective de durabilité.

Contexte : Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Points marquants :

- Aborder les nouvelles technologies et les équipements permettant de réduire les nuisances pour l'environnement et les personnes (robot de tonte, appareils électriques avec batterie...).
- Privilégier les études de cas concrets ou situations locales (exploitation, stages...).
- Mise en place indispensable de séances de TP : atelier pédagogique, exploitation, chantiers...
- Les matériels et équipements étudiés doivent être en lien avec le contexte local ou régional.
- La mise en œuvre des équipements doit être en lien et concertée avec l'enseignement d'aménagement paysager afin que les apprenants acquièrent les gestes professionnels.

Conséquences sur l'évaluation :

- CCF N°2 (C7-2: Réaliser des travaux d'entretien de la végétation) et N°3 (C8: Mettre en place des infrastructures d'un aménagement paysager) de l'épreuve E7 de pratiques professionnelles en lien avec STAE.

Conséquences sur la formation des élèves : MP5

- Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers.